

RCS : ANGERS  
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00815  
Numéro SIREN : 513 645 762  
Nom ou dénomination : 5 C DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2019 sous le numéro de dépôt 4666

Duplicata

GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
D'ANGERS

19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003  
49055 ANGERS CEDEX 02  
sur le site : [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr)

TEL : 02.41.87.89. (30 ou 31)

## RECEPISSE DE DEPOT

STECO

BP 202

85204 FONTENAY LE COMTE CEDEX

V/REF :

N/REF : 2009 B 815 / 2019-A-4666

Le greffier du tribunal de commerce d'Angers certifie qu'il a reçu le 17/01/2019, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 01/10/2018  
- Démission(s) de gérant(s)

Concernant la société

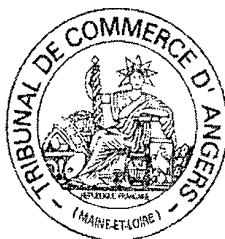
5 C DEVELOPPEMENT  
Société à responsabilité limitée  
Résidence les Violettes  
16 avenue Francis Bouët  
49300 Cholet

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-A-4666 le 17/01/2019

R.C.S. ANGERS 513 645 762 (2009 B 815)

Fait à ANGERS le 17/01/2019,

LE GREFFIER



*M. G. L.*

## **5 C DEVELOPPEMENT**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : Résidence Les Violettes  
16 avenue Francis Bouët  
49300 CHOLET  
513 645 762 RCS ANGERS

---

### **PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018**

---

L'an deux mille dix-huit,  
Le premier octobre,  
A onze heures,

La société FRANCE TRANSACTIONS CAMPING, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 14 rue Comte Claude-Louis Berthollet - 49300 CHOLET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 493 650 774, représentée par Monsieur Jean-Paul CREPELLIERE en sa qualité de cogérant,

Propriétaire de la totalité des 10 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la société 5 C DEVELOPPEMENT,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Jean-Marc CREPELLIERE, cogérant non associé,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

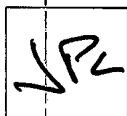
A pris les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

#### **ORDRE DU JOUR**

- Démission de Monsieur Jean-Marc CREPELLIERE de ses fonctions de cogérant et décision à prendre concernant son remplacement,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

#### **PREMIERE DECISION**

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Jean-Marc CREPELLIERE de ses fonctions de cogérant, notifiée le 31 août 2018, ce, à compter de ce jour, et décide de ne pas procéder à son remplacement.



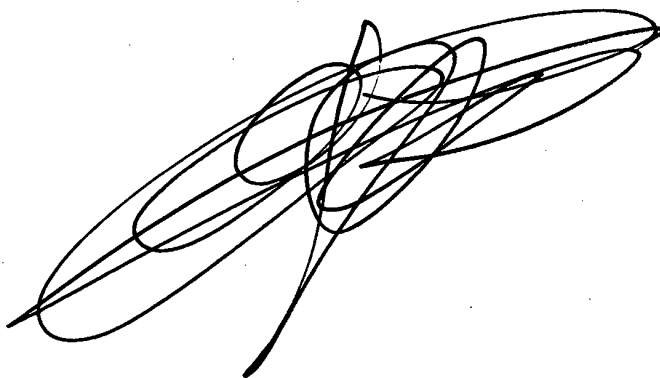
Paraphe

## DEUXIEME RÉSOLUTION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

FRANCE TRANSACTIONS CAMPING,  
Représentée par Jean-Paul CREPELLIERE,  
Associée unique.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.